

Autres dénominations : Analyste de gestion • Contrôleur budgétaire / Contrôleuse budgétaire • Contrôleur financier / Contrôleuse financière • Contrôleur de gestion central / Contrôleuse de gestion central • Responsable du contrôle de gestion

Présentation du métier

Le contrôleur de gestion / La contrôleuse de gestion aide les instances dirigeantes à définir la stratégie économique globale de l'entreprise et à optimiser la rentabilité financière de celle-ci. Pour ce faire, il ou elle les aide à définir des objectifs réalistes de budget prévisionnel en s'appuyant sur les données provenant de différents services de l'entreprise (notamment les services commerciaux) et des études financières.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un Master (M1, DSCG, Master professionnel, diplôme de grandes écoles, ...) en comptabilité, contrôle de gestion, gestion financière, gestion d'entreprise.

Une expérience ou une connaissance du secteur d'activité de l'entreprise peut être demandée.

La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, peut être exigée.

Compétences professionnelles

- Analyser et prévenir des risques
- Apporter une assistance technique à des clients, des personnes, un service, une structure
- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité
- Audit financier
- Calculer les marges, la rentabilité d'un produit ou d'une activité
- Conseiller une entreprise en stratégie de développement
- Contrôler le travail réalisé par d'autres personnes
- Évaluer la performance d'une structure
- Mettre en œuvre des actions ou mesures correctives ou préventives
- Mettre en place le contrôle interne d'une structure
- Piloter les indicateurs de gestion
- Proposer des solutions d'optimisation de rentabilité de la structure
- Réaliser un suivi budgétaire
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME M1204 - Contrôle de gestion](#).